

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 066301

Optique *LA 0838* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : *11250*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABDEL KRISSI

HAMANE

Date de naissance :

Adresse :

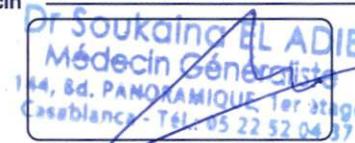
Rue 84 n° 25 à N'Chfia, CASABLANCA

Tél. *06.61.42.01.61*

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *14/12/2022*

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *hémie ambilicale*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

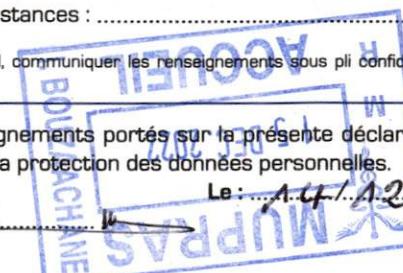
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASABLANCA*

Le : *14/12/2022*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M21-66301

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : *11250*

Nom de l'adhérent(e) : *Allal Ben Abdellah*

Total des frais engagés : *736,02 Dhs*

Date de dépôt : *15/12/2022*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/12/2022	CS	01	1500Dhs	Dr Soukaina EL ADIB Médecin Généraliste 144, Bd. PANORAMIQUE, 1er étage Casablanca - Tél.: 05 22 52 04 37

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
AS IMPÉRIAL PHARMACEUTIQUE TÉL: 092048030 14/12/2022	14/12/2022	586,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

108aa

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled with arrows: D (left), H (top), G (right), and B (bottom). Each tooth is marked with a symbol representing its function: upper teeth have a circle with a cross, lower teeth have a circle with a vertical line, and molars have a circle with a horizontal line. The teeth are numbered as follows: Top row (H): 1, 2, 1, 2; Second row: 3, 4; Third row: 5, 6; Fourth row: 7, 8; Bottom row (B): 8, 7, 6, 5, 4, 3; Second row: 2, 1, 2; Third row: 3, 4; Fourth row: 5, 6; Fifth row: 7, 8.

[Création, remont, adjonction]

		L'EXECUTION	

Dr Soukaina EL ADIB

Lauréate de la Faculté
de Médecine de Casablanca

Médecine Générale

Echographie Générale

Suivi de Grossesse

Cupping Therapy

Suivi des Maladies Chroniques

Electrocardiographie

Examen d'Aptitude du Permis de Conduire



الدكتورة سكينة الأديب

خريجة كلية الطب

بالدار البيضاء

الطب العام

الفحص بالصدى

متابعة الحمل

الحجامة الطبية

متابعة الامراض المزمنة

التخطيط الكهربائي للقلب

الفحص المؤهل لرخصة السياقة

Casablanca le: 14/11/2022 الدار البيضاء في:

MR HAMANE ABDELKRIM

144.12. x3

1/ Engel 20 mg poit 3 mois

1 gel / g

68.6

2/ Heparat

75

1 gel x 21 g

84.1

3/ Ncaminos

75

1 gel 1g

686.6

محلية المنظر العام
PHARMACIE PANORAMIQUE
Tél: 05 22 21 14 26
INPE: 0920488899

Dr Soukaina EL ADIB
Médecin Généraliste
144, Bd. PANORAMIQUE, 1er étage
Casablanca - Tél: 05 22 52 04 37

144 شارع المنظر العام الطابق 1 قرب صيدلية المنظر العام الدار البيضاء
114, Bd Panoramique, 1er étage. (Prés de Pharmacia Panoramique) Casablanca

الهاتف: 05 22 52 04 37

144,50

144,50

144,50

هيپانات

قرص 40

68,60 DH

A consommer de

préférence avant fin : 06/2025

Lot n°

Y475K

Via delle
Importe et
Benj

NEOVIMAG®

MAGNÉSIUM MARIN - VIT.B6

300 mg

Lot :

A consommer avant le :

PPC: 84,50 DH